



Date de transmission de l'acte: 28/05/2024
Date de réception de l'AR: 28/05/2024
012-211200571-DE_2024_050-DE
A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**
Séance du 23 mai 2024

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

Présents : COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, DRULHE Aurélie, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, FRAYSSIGNES Patrick, BOUSQUET Christophe

Absents : LAGARDE Clarisse, GAYRARD Eléonore

Excusés :

Représentés : ISNARD Claude représenté par COSTES Michel

Secrétaire : BOUSQUET Christophe

Date de la convocation : 13 mai 2024 Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

OBJET : ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU REGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée du nouveau règlement du service de l'assainissement collectif de la commune.

Il rappelle que ce document a pour objet de définir les conditions techniques (entretien du réseau, branchements, raccordement...) ainsi que les conditions administratives et financières et réglementaires (facturation, recouvrement...).

Il est destiné à tous les usagers présents et raccordé au réseau d'assainissement collectif de la commune.

Après lecture du projet de règlement, il propose au membre du Conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré par 12 voix pour dont 1 par procuration, le Conseil municipal

DECIDE

APPROUVE le règlement du service d'Assainissement de la Commune. Il sera applicable à compter de ce jour.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Monsieur COSTES Michel (Maire)

BOUSQUET Christophe
(Secrétaire de séance)

